



N°04
30/04/2019



Animatrice filière

Céline VACHON
Chambre d'agriculture
de Nouvelle-Aquitaine
celine.vachon@na.chambagri.fr

Suppléance :
Karine BARRIERE
Chambre d'agriculture
de la Corrèze
k.barriere@correze.chambagri.fr

Rédactrice :
Céline VACHON
Chambre d'agriculture
de Nouvelle-Aquitaine,
avec l'appui de Virginie VIGUES
Chambre d'agriculture
du Tarn

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Vigne /
Edition Limousin N°4
du 30/04/2019 »*



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- Stade moyen : 12 (grappes visibles) à 15 (boutons floraux agglomérés).

Mildiou

- Les œufs sont mûrs mais la pression est faible.
- Surveillez l'évolution des prévisions météo (pluie suffisante) pour anticiper les 1ères contaminations de masse.

Oïdium

- La période de risque est en cours sur les parcelles sensibles.
- Dans les autres situations, la période de sensibilité est en approche sur les parcelles précoces.

Excoriose

- Les stades de sensibilité sont dans la majorité des cas dépassés.

Erinose, Cochenilles

- A surveiller en fonction de vos historiques.

Météo

• Pluviométrie de la semaine dernière (du 22/04 au 28/04 inclus)

- Station météo d'Objat (19) : 47 mm
- Station météo de Verneuil sur Vienne (87) : 41,5 mm

Des suspicions de très léger gel (frisures de feuilles observées) et de grêle sont à signaler pour le secteur d'Allasac.

• Prévisions du 1er au 6 mai 2019

		Mer 1er	Jeu 2	Ven 3	Sam 4	Dim 5	Lun 6
Corrèze	Températures	5-21	8-18	6-16	6-17	2-15	2-18
	Tendances						
Haute-Vienne	Températures	6-21	8-17	6-16	7-13	2-12	3-15
	Tendances						

La semaine s'annonce encore instable, avec de "rares averses" possibles en milieu de semaine ; les températures, notamment matinales, sont encore fraîches. Attention aux risques de gelée dans les secteurs les plus sensibles.

Stades phénologiques

	Zone Haute-Vienne	Zone Corrèze
Pinot noir	(6-9) 12 (15)	
Gamay	12 - 15	12
Chardonnay		12-15
Chenin		15
Sauv. blanc		9-12
Merlot		12-15
Cabernet franc		12-15
Cabernet sauv.		9-12



Stade 6 : sortie des feuilles
(Crédit photo : IFV)



Stade 9 :
2-3 feuilles étalées
(Crédit photo : CDA19)



Stade 12 :
grappes visibles
(Crédit photo : CRA N-A)



Stade 15 :
boutons floraux agglomérés
(Crédit photo : IFV)

Rappel des stades selon l'échelle numérique Eichhorn & Lorenz :

Stade 6 : sortie des feuilles Stade 9 : 2-3 feuilles étalées Stade 12 : grappes visibles Stade 15 : boutons floraux agglomérés

Excoriose (*Phomopsis viticola*)

• Éléments de biologie

La période de sensibilité de la vigne s'étend du stade 6 « éclatement des bourgeons / sortie des feuilles » au stade 9 « premières feuilles étalées ».

Symptômes sur bois, rameaux et feuilles

à gauche : **Chancres d'excoriose sur bois d'un an** (Crédit photo : CRA N-A)

à droite : **Lésion sur jeune rameau et feuille** (Crédit photo : IFV)



• Situation au vignoble

Les symptômes d'excoriose sur bois d'un an sont rares sur le vignoble ; on relève ponctuellement un maximum de 20 % de ceps touchés sur Verneuil (87).

Cette semaine, aucun symptôme n'a été observé sur les rameaux de l'année.

Évaluation du risque

Des contaminations ont pu avoir lieu lors des pluies de la semaine dernière sur les parcelles ayant des symptômes et qui n'avaient pas encore atteint le stade 9.

Les stades de sensibilité étant à ce jour dépassés sur la majorité des parcelles, le risque est maintenant quasi-nul.

Méthodes alternatives :

Les bois porteurs de lésions doivent être éliminés autant que possible lors de la taille d'hiver. L'utilisation de moyens de biocontrôle est possible et efficace. Consultez la [liste des produits de biocontrôle](#).

 Consultez la fiche « [excoriose](#) » du Guide de l'Observateur Vigne.

Mildiou (*Plasmopara viticola*)

• Maturité des œufs (suivi laboratoire IFV)

La maturité des « œufs d'hiver » fait l'objet d'un suivi spécifique en laboratoire. Elle s'observe à partir d'échantillons de feuilles collectés sur différents sites et conservés en conditions naturelles durant tout l'hiver. Dès le printemps, chaque semaine, une fraction de ces lots est expédiée au laboratoire pour être placée en conditions contrôlées (20°C et humidité saturante). La maturité des œufs est considérée comme acquise dès que la germination des spores contenues dans les échantillons s'effectue en moins de 24 h.

Origines 2019 des lots de feuilles : Lot, Gers, Tarn-et-Garonne (Moissac), Haute-Garonne (Fronton), Tarn (Lisle/Tarn).

Pas de germination des œufs en moins de 24h sur les lots placés en conditions extérieures. Les germinations observées se sont réalisées en 48h.

• Données de la modélisation (Potentiel système)

La modélisation est réalisée à partir des données météo des stations d'Objat (19) et Verneuil sur Vienne (87).

Situation de J-7 à J :

La masse des œufs est modélisée comme mûre depuis le 21 avril ; malgré tout, aucune contamination de masse n'a été modélisée. Les pluies de la semaine dernière n'ont engendré que des contaminations élites.

Simulation de J à J+10 :

La pression exercée par le mildiou est toujours faible sur les secteurs d'Objat et Verneuil.

Aucune des hypothèses de pluie testées ne permet de modéliser le déclenchement de contaminations de masse (y compris 20 mm en une fois).



Clés d'interprétation de Potentiel Système :

Les contaminations élites sont des épisodes de contaminations de faible ampleur. A la différence des contaminations de masse qui sont caractéristiques du démarrage de l'épidémie, les élites sont généralement sans gravité.

Rappelons que **les contaminations de masse** ne sont possibles que lorsque la masse des œufs d'hiver atteint sa maturité (à ne pas confondre avec les premiers œufs précoces).

Évaluation du risque

Rappelons que les premières contaminations épidémiques ne peuvent se produire qu'aux conditions suivantes :

+ la végétation est réceptive (stade sensible dès l'éclatement du bourgeon)	√
+ les œufs de mildiou ont atteint un stade de maturité suffisant	√
+ les conditions climatiques permettent de générer des projections de spores, généralement sur la végétation au bas des souches (T° moyenne > 11°C et pluviométrie suffisante)	pluviométrie à surveiller

Bien que les œufs soient considérés comme mûrs, la pression est faible. Il faut surveiller l'évolution des prévisions météorologiques, notamment en terme de hauteur de pluie, afin d'anticiper les éventuelles 1ères contaminations de masse.

Oïdium (*Erysiphe necator*)

• **Situation au vignoble**

Pas de symptômes à ce jour.

Évaluation du risque

Le niveau de risque est déterminé par la sensibilité du cépage et par l'historique de contamination de la parcelle.

Pour les situations à haut risque (cépages sensibles, fortes attaques les années précédentes) : la période de risque, qui démarre au stade 2-3 feuilles étalées, est en cours.

Pour les parcelles peu sensibles : la période de sensibilité démarre au stade boutons floraux séparés (stade 17, pré-floraison), stade en approche pour les parcelles précoces. Avant ce stade, surveillez vos parcelles pour détecter l'apparition éventuelle de symptômes sur feuilles.

Méthodes alternatives :

L'utilisation de moyens de biocontrôle est possible et efficace. Consultez la [liste des produits de biocontrôle](#).



Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l'Observateur Vigne.

Black-rot (*Guignardia bidwellii*)

• Situation au vignoble

Pas de tache observée à ce jour.

Évaluation du risque

Dans les très rares situations ayant subi de fortes attaques les années antérieures, il existe un risque de contaminations en période pluvieuse dès le stade 2-3 feuilles étalées. Dans ces parcelles, les pluies de la semaine dernière ont pu engendrer des contaminations (si tel est le cas, les symptômes devraient être visibles sur feuilles d'ici trois semaines).

Les éventuels épisodes pluvieux de cette semaine pourraient engendrer de nouvelles contaminations sur les parcelles à historique. Sur les autres parcelles, le risque reste faible.

 Consultez la fiche « [black-rot](#) » du Guide de l'Observateur Vigne.

Erinose (*Colomerus vitis*)

• Situation au vignoble

Les premiers symptômes sont visibles sur des parcelles à historique notamment, sur Verneuil sur Vienne (87) et Brivezac (19). Ces symptômes, de très faible intensité, touchent 6% à 20% des pieds, selon la parcelle.

Évaluation du risque

La période à risque est en cours. La surveillance doit être accrue sur les parcelles ayant subi de fortes attaques d'érinose lors des campagnes précédentes.

Méthodes alternatives :

L'utilisation de moyens de biocontrôle est possible et efficace. Consultez la [liste des produits de biocontrôle](#).



Symptômes précoces d'érinose
(Crédit photo : CA 81)

 Consultez la fiche « [érinose](#) » du Guide de l'Observateur Vigne.

Cochenilles lécanines (*Parthenolecanium corni*)

• Situation au vignoble

La présence des cochenilles est observée depuis quelques années en Corrèze (Allasac) et Haute-Vienne (Verneuil sur Vienne) ; les populations ont pu être ponctuellement importantes.

Cette semaine, des populations en baisse ont été observées sur Allasac.

Évaluation du risque

Les cochenilles présentent pas ou peu de risque pour le développement de la vigne. Mais elles sont reconnues comme vectrices du virus de l'enroulement.

Le maintien voire l'accroissement des populations incite à une plus grande vigilance. La présence de miellat et de fumagine sur la végétation ou d'une fourmière au pied des souches peut indiquer la présence d'une colonie de lécanines.

Les parcelles fortement attaquées sont à surveiller pour apprécier les niveaux de présence du ravageur et de ses antagonistes.

Il est trop tard dorénavant pour une gestion précoce des populations, celles-ci étant vraisemblablement maintenant à l'abri sous leurs boucliers. L'essaimage constituera la prochaine période clef à surveiller.



Cochenilles lécanines
(Crédit photo : CRA N-A)

Méthodes alternatives :

L'utilisation de moyens de biocontrôle est possible et efficace. Consultez la [liste des produits de biocontrôle](#).

Vers de la grappe

• Éléments de biologie

Pour rappel, le réseau régional suit régulièrement cette problématique sur les vignobles du Limousin sans que toutefois une nuisibilité des vers de grappes ait été constatée.

Un réseau de 7 pièges est dorénavant en place sur notre vignoble ; il permettra une surveillance régulière des tordeuses :

- Eudémis : Verneuil S/Vienne (87), Branceilles (19), Brivezac (19), St Julien Maumont (19), Allasac (19).
- Cochylis : Verneuil S/Vienne (87), St Julien Maumont (19).

• Situation au vignoble

Aucune capture relevée dans les pièges cette semaine.

Pour information, sur le vignoble Midi-Pyrénées, le vol d'eudémis est en cours, voire se termine sur les secteurs précoces.

Divers

• "Feuilles trouées"

Depuis plusieurs années, des symptômes de "feuilles trouées", comme poinçonnées, sont régulièrement observés sur Verneuil sur Vienne (87), et bien plus rarement en Corrèze. Hormis des impacts de grêle, divers ravageurs ont été suspectés mais aucun diagnostic n'a pu à ce jour être confirmé pour expliquer la présence de tels symptômes.

Les symptômes peuvent être observés sur un nombre non négligeable de pieds (exemple cette semaine : 38% de ceps touchés sur la parcelle de Gamay de Verneuil) mais restent globalement limités à un maximum de quelques feuilles touchées par cep en saison.

L'incidence sur la vigne semble, heureusement, très limitée.



Symptômes de feuilles trouées
(Crédit photo : CRA NA)

Documents à consulter



- Un [Guide de l'Observateur](#) a été édité par le réseau des BSV Vigne Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre vignoble, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identification, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène.

- **Note technique commune « Gestion Résistances 2019 - Maladies de la vigne » :**
[https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV_2019/Notes techniques 2019/Note commune resistances VIGNE 2019.pdf](https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV_2019/Notes_techniques_2019/Note_commune_resistances_VIGNE_2019.pdf)
- **Liste des mesures alternatives et prophylactiques en viticulture :**
[https://occitanie.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Occitanie/512_Fichiers-communs/documents/BSV/Notes techniques/liste alternatives prophylaxie 2018 CRAO2018.pdf](https://occitanie.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Occitanie/512_Fichiers-communs/documents/BSV/Notes_techniques/liste_alternatives_prophylaxie_2018_CRAO2018.pdf)

Le prochain BSV Vigne Limousin paraîtra le mardi 7 mai 2019

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Limousin sont les suivantes : Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle Aquitaine, la Chambre Départementale d'Agriculture de Corrèze, la Cave Viticole de Branceilles (M.Leymat) et le Syndicat Viticole du Vin Paillé de la Corrèze (M.Mage et M.Roche).

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "